



# ENGAGÉ·ES **POUR** L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE

## Le Comité social d'administration

Le CSA, ex-Comité technique, est une instance constituée de représentant-es de TOUT le personnel (enseignant-es, enseignant-es-chercheur-ses, BIATSS, infirmier-es, assistant-es social-es, titulaires, contractuel-les et vacataires) : 20 membres, titulaires et suppléant-es, présenté-es par des organisations syndicales. Toutes les règles concernant toutes les catégories de personnel, les services et l'organisation du travail sont soumises à l'avis (consultatif) du CSA avant d'être étudiées en conseil d'administration. Les représentant-es siègent également dans une formation spécialisée en matière de santé, sécurité et conditions de travail du CSA (FS-SSCT), ex-CHSCT. Cette commission propose des actions de prévention, effectue des visites de services, enquête à la suite d'accidents du travail et rédige des préconisations.

## Des élu-es au service de tous les personnels

La **FSU** est une fédération regroupant les principaux syndicats d'enseignant-es ou d'enseignant-es-chercheur-ses (**SNESUP**), de chercheur-ses (**SNCS**), de personnels administratifs, techniques et de bibliothèque (**SNASUB**), d'enseignant-es d'EPS (**SNEP**), d'infirmier-es scolaires (**SNICS**) et d'assistant-es social-es (**SNUAS-FP**). Nos candidat-es, qui représentent toutes les catégories de personnels de l'université et en connaissent les réalités, interviendront pour améliorer l'organisation des services et leurs dotations en moyens, empêcher la dégradation des conditions de travail et dénoncer les pressions managériales. Nous voulons collectivement et démocratiquement reprendre la main sur la qualité et le sens de notre travail, sur l'accomplissement de nos missions de service public. Même si le pouvoir du CSA reste limité, avoir des élu-es dans cette instance nous permet d'informer l'ensemble des personnels, de relayer des problèmes spécifiques autant que des revendications globales et d'avoir un meilleur rapport de force pour défendre les intérêts collectifs ou individuels de tous les personnels.

## Nos candidat-es

1. Fabien Santré (BIATSS, SUAPS)
2. Claire Bornais (PRAG, Polytech)
3. Amadou Bal, (BIATSS Médiation)
4. Christine Santré-Delannoy (BIATSS, IAE)
5. Jérôme Kluza (PU, Médecine)
6. Dalila Hadi (BIATSS, IAE)
7. Mathieu Carpentier (MCF, FST)
8. Isabelle Dutriez (MCF, FST)
9. Tristan Haute (MCF, FSJPS)
10. Nathalie Blondelle (BIATSS, DGDNum)
11. Boualem Fardjaoui (enseignant contractuel, LCS)
12. Anne Wattel (PRAG, INSPÉ)
13. Alessandro Nieddu (BIATSS, DAF)
14. Nathalie Lebrun (MCF, FST)
15. Younes Haddadi (Agent CNRS, CERAPS)
16. Stéphanie Caët (MCF, Orthophonie)
17. Cédric Desmaretz (BIATSS, DIL)
18. Sandra Breyne (BIATSS, site Moulins)
19. Thomas Alam (MCF, FSJPS)
20. Carine Deslée (MCF, IAE)





## SUR LE TERRAIN

Les élu·es FSU  
représentent toutes  
les catégories de  
personnels, titulaires  
ou contractuel·les et  
vacataires



## NOS REVENDICATIONS

### Pour améliorer nos conditions de travail

- Pas de suppression de postes et, au contraire, un plan pluriannuel de recrutement de personnels pour répondre aux besoins administratifs, techniques, en enseignement ou en recherche
- Une politique et des moyens spécifiques pour garantir la sécurité et la santé au travail des agents
- De réelles politiques de lutte contre la souffrance au travail, pour l'accompagnement des personnels en situation de handicap, pour l'effectivité de l'égalité femmes-hommes (emploi, carrières...) et contre toutes les formes de discrimination au travail
- Le respect du droit à la déconnexion et des droits à congés
- Un référentiel horaire des tâches qui n'est pas guidé par une logique comptable
- La réduction des tâches administratives non reconnues des personnels d'enseignement et de recherche

### Pour faire face à la précarité

- Un plan pluriannuel de titularisation pour répondre aux besoins
- Un paiement réellement mensualisé des vacances, notamment pour les doctorant·es
- Pas d'externalisation de tâches vers le privé qui accroît la précarité et réduit la qualité de service
- Un alignement des rémunérations et des évolutions de carrière des contractuel·les sur les titulaires

### Pour nos carrières et nos rémunérations

- Une répartition équitable des primes existantes entre tous les agents : la FSU revendique l'intégration des primes aux salaires pour en finir avec la division entre personnels
- Une augmentation des salaires et une indexation du point d'indice sur l'inflation
- Une gestion des carrières transparente, non clientéliste et permettant la levée des blocages de carrière

## NOTRE BILAN

- Rejet de l'EPE(X) et des fusions de composantes et de services à marche forcée
- Défense des emplois : opposition aux gels de postes et au non-remplacement des départs en retraite et revendications de mesures de titularisation et de lutte contre la précarité
- Rejet des primes, attribuées de manière arbitraire et qui divisent les personnels

## QUI PEUT VOTER ?

Tous les personnels titulaires, contractuel·les et vacataires (y compris les doctorant·es), bénéficiant d'un contrat en cours signé avant le 01/10/2022, exerçant à l'université de Lille (hormis dans les établissements-composantes) ou dans les laboratoires rattachés dont l'université est tutelle principale (y compris les personnels d'autres organismes de recherche, CEA exclu).

Du 1<sup>er</sup> au 8 décembre,

► **FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX** ◀

avec les syndicats de la FSU

